



TENAY INFOS.....

AOÛT 2017

Le rétrécissement du Moulin Ciment.



Afin de sécuriser la traversée de ce lieu-dit de Tenay classé par la commune en agglomération, les élus en concertation avec le département et sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'étude DYNAMIC CONCEPT ont décidé de réaliser un rétrécissement de chaussée afin de réduire la vitesse des véhicules à 50 km/h

C'est l'entreprise EIFFAGE qui a été chargée de ce chantier à la satisfaction des habitants.

Horaires d'été à la mairie.

La mairie sera ouverte uniquement le matin du 1^{er} au 25 août de 9h à midi.

Le lundi 28 août, les horaires habituels seront repris.

Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours

Les élus avaient, dans un premier temps, choisi de conserver le rythme des 4 jours et demi proposé depuis 3 ans aux enfants, permettant à ces derniers d'accéder à des « activités découverte » diverses et variées.



Les parents, sollicités par un sondage, s'étaient, pour 75% d'entre eux, prononcés pour un retour à 4 jours de classe pour leurs enfants. Le Conseil d'école s'est lui aussi positionné dans ce sens. En conséquence les élus se sont inclinés et ont demandé à Madame l'Inspectrice d'Académie de valider ce retour à la semaine de 4 jours ce qui fut fait dans un courrier du 7 juillet.

A la rentrée du mois de septembre les nouveaux horaires seront les suivants :

- 8h 20 à 11h 50 et de 13h 35 à 16h 05

Nous conserverons le décalage de 5 minutes pour permettre aux parents de poser leurs enfants à l'école maternelle puis à l'école primaire pour ceux qui le souhaitent.

Collecte des sacs jaunes



Prochains ramassages:

Mardi 1er, Mardi 29 : les petites rues seront collectées

Attention : collecte des sacs jaunes samedi 12 aout à la place du mardi 15 aout

Mercredi 2, mercredi 16, mercredi 30 : le reste de la Commune.



Quelques vues du fleurissement du Pont particulièrement réussi cette année.

séance
d'information
gratuite

Parents
après
la séparation

Jeudi 6 juillet 10h00	Centre social Artémis St Maurice de Beynost
Mardi 5 septembre 10h00	Pôle socio-culturel St Denis Lès Bourg
Mardi 12 septembre 10h00	Centre social Le lavoir Ambérieu en Bugey
Mardi 12 septembre 14h00	Centre social La passerelle Châtillon sur Chalaronne
Jeudi 21 septembre 14h00	Office du tourisme St Genis Pouilly
Jeudi 12 octobre 10h00	Centre social Ouest La plaine Oyonnax
Lundi 17 octobre 17h00	Centre social St Rambert en Bugey
Mardi 31 octobre 14h00	Pôle socio-culturel St Denis Lès Bourg
Jeudi 2 novembre 10h00	Centre social Artémis St Maurice de Beynost
Lundi 4 décembre 10h00	Mairie -Salle 105- Pont de Vaux
Mardi 5 décembre 10h00	Centre social Le lavoir Ambérieu en Bugey
Jeudi 12 décembre 10h00	Centre social La passerelle Châtillon sur Chalaronne
Jeudi 21 décembre 14h00	Office du tourisme St Genis Pouilly

La séparation amène un grand nombre de changements dans la vie d'une famille. Comprendre ce que vous êtes en train de vivre, aider vos enfants à s'adapter, traverser les conflits et le stress...

2 heures d'informations et d'échanges en groupe pour aborder les aspects sociaux, juridiques, la communication, et les contacts utiles lors d'une séparation.

Pour que chacun puisse s'exprimer librement, venez sans vos enfants.



Bonnes vacances à tous.



Informations utiles...

Mairie Ouverture de la mairie

jusqu'au vendredi 25 août

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-midi	9h-midi	9h-midi	9h-midi	9h-midi

Téléphone : 04 74 36 40 66

Mail : mairie.tenay@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-tenay.fr

Service de portage de repas à domicile : Contact : Mairie

Assistante sociale : sur rendez vous. Contact: 04 74 34 06 55



Maison de Service Au Public : fermée du 1^{er} au 16 août

Horaires habituels mardi au vendredi de 9h à 12h 30 de 13h 30 à 18h

le samedi de 9h à 12h

Contact 04 74 36 26 00

Centre Socio Culturel de l'Albarine : Le CSCA propose des activités aux jeunes et moins jeunes à Saint Rambert. Contact : 04 74 36 26 00

Mission locale jeune : Contact : 04 74 34 61 22

Bibliothèque municipale : Durant le mois d'août seules les permanences du vendredi de 10h à 11h 30 sont maintenues. **Prêt gratuit pour les enfants.** En septembre, les permanences du mercredi de 10h à 11h 30 seront remises en lieu et place du samedi matin.

Permanences médicales : composer le **15** et suivre les instructions. **Madame le Docteur Cugniet est au Cocon, rue Centrale mardi après midi et vendredi matin sur rendez vous**

Pharmacie de garde : composer le **32 /37** (répondeur).

Pharmacie Barbi de garde : du vendredi 4 août au vendredi 11 août puis du vendredi 18 août au vendredi 25 août.

